Image not found or type unknown

Frais bancaires plusieurs comptes dans différents établissements

Par **sebycomeon56**, le **11/01/2017** à **01:22**

Bonjour,

J'ai eu un petit soucis de rejet de chèque dernièrement, et comme j'ai 3 comptes bancaires dans 3 banques différentes, les 3 m'ont pris des frais étant donné que la Banque de France prévient tous les établissements bancaires. Est-ce normal et légal ? Je pensais que seul la banque m'ayant rejeté le chèque pouvais me prendre des frais bancaires, les frais étant plafonnés à 50 euros pour un chèque de plus de 50 euros.

Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés